



HAL
open science

Prospective de l'Union européenne : quatre scénarios

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. Prospective de l'Union européenne : quatre scénarios. Population et avenir, 2009, 693, pp.16-19. 10.3917/popav.693.0016 . halshs-00770227

HAL Id: halshs-00770227

<https://shs.hal.science/halshs-00770227>

Submitted on 13 Nov 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Prospective de l'Union européenne

Quatre scénarios

Quel que soit le territoire considéré, la méthode de la prospective est un moyen fort utile de penser l'avenir. Elle n'a pas pour but de prévoir le futur, mais de réfléchir sans œillères aux futurs possibles. En y recourant pour l'Union européenne¹, une bonne connaissance de la situation initiale² et une réflexion ouverte conduisent à distinguer quatre scénarios prospectifs ouvrant un large champ de possibilités³. Dans ce dessein, il convient d'abord de préciser les variables retenues.

P Les cinq variables retenues

Pour élaborer les scénarios, cinq variables peuvent être retenues pour former ensemble un système européen. Pour chaque variable, il convient de préciser sa signification, les facteurs qui l'expliquent et ses conséquences.

■ La fécondité, un des déterminants du nombre d'actifs à venir

L'indice synthétique de fécondité moyen de l'Union européenne renseigne sur les comportements de fécondité : il est la somme des taux de fécondité par âge pour une période donnée. Il dépend directement de la propension des couples à avoir plus ou moins d'enfants. Selon la population féminine en âge de fécondité, il entraîne un certain niveau de naissances, qui engendre à son tour l'intensité du nombre de personnes entrant dans la population active à la génération suivante. En outre, la proportion du nombre de jeunes dans la population dépend notamment de la fécondité, qui influence donc la structure de la consommation.

■ La mortalité, facteur direct de l'espérance de vie

La mortalité résulte plus précisément des taux de mortalité par âge, engendrant un certain niveau de l'espérance de vie à la naissance, mais aussi de

l'espérance de vie à tous les âges, y compris de celle des personnes âgées. L'espérance de vie combine notamment les conditions sanitaires du territoire avec les comportements hygiéniques et de prévention des maladies. En Europe, son évolution dépendra par exemple des progrès réalisés ou non dans la lutte contre le cancer ou les maladies cardio-vasculaires, comme de la capacité à enrayer d'éventuelles épidémies.

■ L'émigration des jeunes et des actifs, mesure de l'attractivité

Après les deux variables fondées sur le mouvement naturel, il convient de prendre en compte celles portant sur le mouvement migratoire. Considérant que l'Union européenne se fonde sur la libre circulation et la liberté d'installation et de travail des citoyens européens, une migration entre deux pays membres de l'Union européenne n'est plus véritablement une migration internationale, mais une migration intra-communautaire compte tenu du champ géographique étudié ici, celui de l'Union européenne. Il convient donc d'appréhender la migration dans les mouvements de population entre l'Europe communautaire, c'est-à-dire l'ensemble formé par les pays membres de l'Union européenne, et le reste du monde. Dans la mesure où ce phénomène migratoire se concentre tout particulièrement sur les âges jeunes ou d'activité, retenons les migrations les concernant.

L'émigration des jeunes ou d'actifs de l'Europe communautaire vers des pays tiers résulte de l'attractivité comparée entre l'Union européenne et d'autres pays, attractivité dépendant par exemple des possibilités de création d'emplois, de la qualité de vie, de la valeur des formations initiales ou continues offertes... Si le solde migratoire des jeunes et des actifs de l'Europe communautaire est négatif, cela peut minorer les effectifs de la population active et la proportion de la population active dans la population totale.

■ Les deux natures possibles de l'immigration de jeunes et d'actifs

Quatrième variable, l'immigration de jeunes et d'actifs venant de pays n'appartenant pas à l'Europe communautaire dépend aussi de l'attractivité comparée de l'Union européenne. Les personnes étrangères qui considèrent que les conditions sont réunies pour

par
Gérard-François
DUMONT*

* Université de Paris-Sorbonne

1. Pour la France, Cf. Dumont, Gérard-François (direction), *Populations et territoires de France en 2030, le scénario d'un futur choisi*, Paris, L'Harmattan, 2008.

2. Cf. Pages 4 à 8 et 20 de ce numéro de *Population & Avenir*.

3. Ce texte reprend largement une communication devant le Groupe de réflexion sur l'avenir de l'Union européenne, présidé par Felipe González, ancien Président du gouvernement espagnol.

« vivre et travailler au pays » n'élaborent pas de projets migratoires. Ces derniers dépendent donc aussi des facteurs de répulsion pouvant exister dans le pays d'origine. L'immigration de jeunes et d'actifs est plutôt quantitative lorsqu'elle est liée à des effets de repoussement dus à la situation dans le pays d'origine. Elle est plutôt de nature qualitative si elle s'inscrit dans des choix professionnels ouverts et donc réfléchis. Dans ces deux cas, l'immigration majeure la population active et la proportion de la population active de l'Union européenne, mais son intégration professionnelle ne s'effectue pas dans les mêmes conditions. Autrement dit, définissons l'immigration comme « quantitative » lorsque le taux de chômage des immigrés est supérieur à la moyenne, comme c'est le cas en France ou en Allemagne⁴. Appelons-la « qualitative » lorsque le taux de chômage des immigrés n'est pas plus élevé que le taux moyen du territoire considéré.

■ La population active ayant un emploi, facteur de développement durable

La variable population active ayant un emploi est en partie la résultante des variables précédentes puisque la population active totale en dépend. Mais elle tient aussi à la capacité du système économique à faciliter la création d'emplois et donc à majorer le taux d'emploi. La création de richesses et notamment la capacité du pays à dégager des recettes pour financer l'éducation, honorer les retraites, améliorer l'environnement... résultent du niveau de la population active ayant un emploi combiné avec la productivité. Pour chacune des variables, trois hypothèses d'évolution⁵ sont proposées.

■ Les trois hypothèses d'évolution

La première est l'hypothèse tendancielle, c'est-à-dire une évolution dans les prochaines décennies conforme à ce qui se constate dans l'Union européenne à la fin des années 2000. Les régimes démographiques naturel et migratoire de chaque pays de l'Union européenne demeureront identiques à ceux actuellement constatés.

Les deux autres hypothèses, intitulées hypothèse de rupture 1 et hypothèse de rupture 2, sont fondées sur l'idée que l'évolution des variables serait à l'avenir fortement différente de l'hypothèse tendancielle. Les variables connaîtraient des accroissements soit positifs, soit négatifs.

En combinant les différentes hypothèses des cinq variables, de nombreux scénarios pourraient être établis. Néanmoins, le principe de la prospective veut que les scénarios soient cohérents, ce qui conduit à limiter leur nombre possible à quatre scénarios contrastés.

Les quatre scénarios élaborés

Rappelons que l'objectif de scénarios prospectifs n'est ni de se conformer à une vision politiquement correcte, ni donc de se contenter de peindre l'avenir en rose. Il

convient, bien au contraire, de « prévoir pour ne pas voir », donc d'envisager des scénarios éventuellement défavorables pour réfléchir ensuite aux mesures susceptibles d'écarter leur survenue.

■ Le scénario tendanciel

Le scénario tendanciel fait l'hypothèse de la poursuite du système démographique de l'Union européenne comme il fonctionne en 2009. C'est donc le scénario d'un « hiver démographique » inégal, tempéré par une hausse de l'espérance de vie en bonne santé et par des apports migratoires⁶.

Deux de ses caractéristiques méritent d'être soulignées.

- Ce scénario tendanciel signifie un fort vieillissement de la population en dépit des apports migratoires, une baisse de la population active, malgré l'augmentation éventuelle de l'âge de départ à la retraite et, dans environ la moitié des pays de l'Europe communautaire, une diminution de la population.

- Ce scénario, dans la mesure où il consiste à prolonger pendant plusieurs décennies les évolutions actuelles, engendre à terme de considérables différences démographiques selon les territoires européens. De telles différences peuvent aller jusqu'à soulever des problèmes de cohésion dans la mesure où les territoires pourraient exprimer des revendications politiques très divergentes nées de leurs situations démographiques différenciées. Par exemple, des hommes politiques de pays en dépeuplement, perdant en conséquence des voix au Conseil européen, du fait de l'application du traité de Lisbonne⁷, pourraient soit contester le traité en usant d'arguments populistes, donc anti-européens, soit conduire des politiques autoritaires de peuplement guère dans l'esprit des idéaux européens.

Voir tableau p. 19 : 3. Les hypothèses du scénario tendanciel.

4. Dumont, Gérard-François, « L'immigration étrangère en France et le développement des territoires », *Futuribles*, n° 343, juillet-août 2008.

5. Dans plusieurs des scénarios élaborés, le choix géographique retenu débouche globalement sur un choix d'hypothèses qui comportent une forte limite puisqu'elles se placent à l'échelle de l'Union européenne. Or il est fort probable que les territoires de cette Union connaissent des évolutions contrastées.

6. Sur les données chiffrées, cf. le scénario moyen d'Eurostat, *Statistics in focus*, 72/2008, ainsi que : Feld Serge, « Les migrations internationales en Europe selon deux scénarios », *Population & Avenir*, n° 681, janvier-février 2007.

7. S'il est approuvé.

Lexique

Effet de repoussement : effet existant sur un territoire qui connaît une émigration en raison des inconvénients qu'il a, qui lui sont attribués ou qui résultent du contexte ou de décisions politiques poussant des populations à émigrer.

Migration entrepreneuriale : migration liée aux décisions d'entreprises faisant migrer leurs collaborateurs face aux évolutions des marchés ou d'actifs souhaitant bénéficier de territoires leur donnant davantage de satisfaction professionnelle.

Prospective : réflexion pour éclairer l'action présente à la lumière des futurs possibles.

Scénario : en prospective, combinaison des tendances lourdes, des ruptures, des signaux faibles et du jeu des acteurs.

Seuil de remplacement des générations : niveau de fécondité permettant que l'effectif moyen des générations en âge de fécondité soit remplacé nombre pour nombre par la génération naissante ; ce niveau est variable selon les conditions de mortalité des populations ; il s'abaisse à 2,1 enfants par femme dans les pays les plus avancés comme ceux de l'Union européenne, le 0,1 correspondant au taux plus élevé de masculinité des naissances et au taux de mortalité des femmes jusqu'à l'âge moyen à la maternité.

■ Le scénario d'un « hiver démographique "sibérien" »

Le scénario d'un « hiver démographique "sibérien" » résulterait de deux éléments principaux, conforme à la situation actuelle de la Sibérie, région peu féconde et répulsive.

D'une part, un fort vieillissement « par le bas »⁸, en raison d'une fécondité très basse, inférieure au trois quarts du seuil de remplacement des générations.

D'autre part, un système migratoire appauvrissant les ressources humaines car les jeunes et les actifs auraient tendance à quitter l'Union européenne dans une proportion significative.

Enfin, l'Union ne serait plus attirante pour les immigrants non communautaires, soit parce que l'Amérique du Nord⁹, ou une autre région du monde, serait considérée, vu du Sud, comme plus attirante, soit parce que l'amélioration de la gouvernance dans les pays du Sud supprimerait des effets de repoussement. Dans ce cas, le Sud réaliserait un fort développement supposant une forte mobilisation de sa population active, tant pour des biens de consommation que pour des équipements : réseau d'assainissement, infrastructures ferroviaires et de transport, aménagements urbains, réalisations portuaires, construction d'écoles, de lycées, d'hôpitaux, de maternités, de centres de protection maternelle et infantile, éclairage public, réhabilitation de quartiers, aménagements ruraux...

Le scénario serait « sibérien » dans la mesure où l'hiver démographique s'accentuerait et ne serait plus tempéré par l'apport de migrants. Comme la Sibérie, l'Union n'attirerait guère de migrants et, au contraire, pousserait à l'émigration.

La pyramide des âges de l'Union européenne serait très déséquilibrée avec beaucoup plus de personnes âgées que de jeunes et une population active à la fois en forte diminution et très vieillie.

Voir tableau p. 19 : 2. Les hypothèses du scénario d'un hiver sibérien.

■ Le scénario d'un « hiver démographique » à toutes les saisons de la vie

Selon ce scénario, l'« hiver démographique » serait à toutes les saisons de la vie, donc concernerait la population jeune comme la population âgée. D'une part, il y aurait un fort vieillissement « par le bas », en raison d'une fécondité très basse, inférieure au trois quarts du seuil de remplacement des générations. À la baisse des effectifs des jeunes succéderait, à la génération suivante, une baisse de la population active.

D'autre part, il y aurait une baisse de l'espérance de vie en raison soit de comportements moins respectueux des règles d'hygiène, soit de difficultés à financer des soins de qualité pour tous. Parvenir à l'âge de 65 ans serait entrer dans un « hiver », puisque l'espérance de vie restante des personnes concernées serait raccourcie, les systèmes de santé ne pouvant assurer leurs missions.

L'Union européenne ayant perdu toute attirance, elle ne serait plus en espace d'immigration et donc dans l'incapacité d'attirer des migrations de remplacement. Ce manque d'attraction entraînerait une forte émigration des jeunes et des actifs. Ainsi, tous les éléments de ce scénario conduiraient à la fois à la plus forte baisse de population, selon un mécanisme en spirale descendante, une sorte d'implosion démographique, mais aussi à une forte baisse de la population active ayant un emploi.

La place géopolitique de l'Union européenne dans le monde, comme sa capacité à assurer le bien-être de ses populations seraient, évidemment, fortement remises en question.

Voir tableau p. 19 : 3. Les hypothèses du scénario de l'hiver à toutes les saisons de la vie.

■ Le scénario du printemps démographique

L'intitulé « printemps démographique » tient au fait que l'Union européenne verrait augmenter le nombre de ses jeunes pousses, tout en assurant aux personnes âgées de bonnes conditions de vie, donnant le sentiment que le printemps de la vie dure de plus en plus longtemps, puisque les risques d'incapacité seraient moindres et repoussés à des âges plus élevés. Selon ce quatrième scénario, la fécondité remonterait dans l'Union européenne vers le seuil de remplacement des générations. Aussi, la population active, après avoir diminué, croîtrait à son tour à la génération suivante. Le dynamisme, porté par ces ressources humaines en augmentation et par le travail de seniors productifs, car en bonne santé, concourrait à financer les systèmes de protection sociale et l'espérance de vie augmenterait. Parallèlement, l'Union européenne serait attractive pour ses propres citoyens qui n'exprimeraient aucune propension particulière à émigrer. Elle attirerait un type d'immigration correspondant à sa nature économique et parviendrait à les intégrer dans un cadre créant de la cohésion sociale.

Une sorte de spirale vertueuse porterait un renouveau à la fois démographique, environnemental, économique et social.

Voir tableau p. 19 : 4. Les hypothèses du scénario printanier.

La méthode prospective est un moyen essentiel pour réfléchir aux futurs possibles. Les scénarios ci-dessus, en ouvrant le champ des possibles, sont donc une invitation à une meilleure réflexion sur l'avenir de l'Union européenne et de ses pays, ainsi qu'à des recommandations¹⁰. L'Union européenne se trouve confrontée à de difficiles déséquilibres démographiques, qui appellent une bonne prise en compte et la conduite de politiques adaptées. Sa capacité à faciliter le bien-être des Européens et à contribuer à la paix et au développement dans le monde en dépend. ●

8. Le vieillissement « par le bas » est le vieillissement de la population résultant d'une fécondité abaissée minorant le nombre de jeunes, donc, généralement, la proportion des jeunes, et majorant, en corollaire, la proportion des personnes âgées. Le vieillissement « par le haut » vient de la baisse de la mortalité des personnes âgées résultant de l'augmentation de leur espérance de vie. Cf. Dumont, Gérard-François et alii, *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe*, Paris, Ellipses, 2006.

9. Dumont, Gérard-François, « Barack Obama et le "rêve" américain », *Population & Avenir*, n° 691, janvier-février 2009.

10. Les trois types de recommandations découlant de la réflexion sur les scénarios de cette prospective ont été présentés au Groupe de réflexion qui doit rendre son rapport au Conseil européen en 2010.

1. Scénario tendanciel

2. Scénario d'un hiver "sibérien"

	Hypothèse tendancielle	Hypothèse de rupture 1	Hypothèse de rupture 2
Fécondité	Fécondité moyenne de l'UE stable aux environs des trois quarts du seuil de remplacement (autour de 1,5 – 1,6 enfant par femme).	Hausse de la fécondité jusqu'au seuil de remplacement.	Baisse de la fécondité en dessous des trois quarts du seuil de remplacement.
Mortalité	Hausse de l'espérance de vie.	Stagnation de l'espérance de vie.	Baisse de l'espérance de vie en raison soit de comportements moins respectueux des règles d'hygiène, soit de difficultés à financer des soins de qualité pour tous.
Émigration de jeunes et d'actifs de l'Europe communautaire vers des pays tiers	Légère émigration en dehors de l'Union pour ceux qui trouvent des opportunités.	Absence d'émigration en dehors de l'Union, sauf pour des besoins de formation complémentaire (le système éducatif est jugé satisfaisant) ou conformément aux logiques des migrations entrepreneuriales.	Forte émigration en dehors d'une Union considérée comme peu attractive.
Immigration de jeunes et d'actifs venant de pays n'appartenant pas à l'Europe communautaire	Immigration plutôt de nature quantitative de populations repoussées par la mauvaise gouvernance de leur pays d'origine et/ou attirées, par exemple dans le cadre de la venue des familles.	Immigration plutôt de nature qualitative de populations répondant aux besoins économiques de l'Union et disposant en moyenne d'un certain niveau de formation.	Baisse, ou fin de toute immigration, parce que le « rêve » américain a totalement supplanté ce qui était auparavant « l'eldorado » européen. Ou l'amélioration de la gouvernance dans les pays du Sud supprime des effets de repoussement.
Population active ayant un emploi	Diminution plus ou moins marquée selon les pays, donc inexistante dans certains pays (France) et élevée dans d'autres.	Après des baisses, augmentation, à la génération suivante, consécutive à la remontée de la fécondité.	Diminution forte de la population active ayant un emploi en raison des conséquences d'une fécondité très affaiblie ou d'un faible taux d'emploi.

4. Scénario printanier

3. Scénario de l'hiver à "toutes saisons"

	Hypothèse tendancielle	Hypothèse de rupture 1	Hypothèse de rupture 2
Fécondité	Fécondité stable aux environs des trois quarts du seuil de remplacement (autour de 1,5 – 1,6 enfant par femme).	Hausse de la fécondité jusqu'au seuil de remplacement.	Baisse de la fécondité en dessous des trois quarts du seuil de remplacement.
Mortalité	Hausse de l'espérance de vie.	Stagnation de l'espérance de vie.	Baisse de l'espérance de vie en raison soit de comportements moins respectueux des règles d'hygiène, soit de difficultés à financer des soins de qualité pour tous.
Émigration de jeunes et d'actifs de l'Europe communautaire vers des pays tiers	Légère émigration en dehors de l'Union pour ceux qui trouvent des opportunités.	Absence d'émigration en dehors de l'Union, sauf pour des besoins de formation complémentaire (le système éducatif est jugé satisfaisant) ou conformément aux logiques des migrations entrepreneuriales.	Forte émigration en dehors d'une Union considérée comme peu attractive.
Immigration de jeunes et d'actifs venant de pays n'appartenant pas à l'Europe communautaire	Immigration plutôt de nature quantitative de populations repoussées par la mauvaise gouvernance de leur pays d'origine et/ou attirées, par exemple dans le cadre de la venue des familles.	Immigration plutôt de nature qualitative de populations répondant aux besoins économiques de l'Union et disposant en moyenne d'un certain niveau de formation.	Baisse, ou fin de toute immigration, parce que le « rêve » américain a totalement supplanté ce qui était auparavant « l'eldorado » européen. Ou l'amélioration de la gouvernance dans les pays du Sud supprime des effets de repoussement.
Population active ayant un emploi	Diminution plus ou moins marquée selon les pays, donc inexistante dans certains pays (France) et élevée dans d'autres.	Après des baisses, augmentation, à la génération suivante, consécutive à la remontée de la fécondité.	Diminution forte de la population active ayant un emploi en raison des conséquences d'une fécondité très affaiblie ou d'un faible taux d'emploi.



Gérard-François Dumont auditionné par le Groupe de réflexion sur l'avenir de l'Union européenne. On reconnaît notamment sur la photo, de gauche à droite, Lech Walesa, ancien dirigeant de Solidarnosc et ancien Président de la Pologne, Nicole Notat, ancienne secrétaire générale de la CFDT, Felipe Gonzalez, ancien Président du gouvernement espagnol, Président du Groupe de Réflexion, Vaira Vike-Freibega, ancienne Présidente de la Lettonie...